



**NOTE MÉTHODOLOGIQUE
ÉTUDE ONE PREMIUM
2017**

Présentation de l'étude ONE Premium

Pilotée par L'ACPM, l'étude ONE PREMIUM est réalisée à la demande des familles de presse (Presse Quotidienne Régionale, Presse Quotidienne Nationale, Presse Magazine et Presse Professionnelle).

Elle a pour objectif de quantifier et de qualifier l'audience des marques de presse, dans leur version papier comme dans leurs versions numériques, auprès d'une population haut de gamme. Cette population est influente économiquement, que ce soit sur le plan professionnel (dirigeants et cadres d'entreprises, cadres supérieurs de la fonction publique, professions libérales et conseils) ou sur le plan personnel (individus de 18 ans et plus appartenant aux 8% des foyers ayant les plus hauts revenus).

L'étude ONE Premium 2017 a été réalisée du 10 septembre 2015 au 30 mai 2017 auprès d'un échantillon de 15 297 individus représentant toutes les composantes de la population visée. Elle est administrée par internet après un recrutement et une qualification des individus par téléphone. L'enquête terrain a été confiée à Kantar TNS et Ipsos Connect associés à Weborama pour la mesure des audiences numériques. Le traitement de l'étude est assuré par la société NP6.



Ipsos Connect

KANTAR TNS



La population de l'étude ONE Premium

La population de l'univers Premium est une création démographique construite sur des bases statistiques. Elle représente 7 945 000 individus et se subdivise en deux publics qui ont un certain recouvrement :

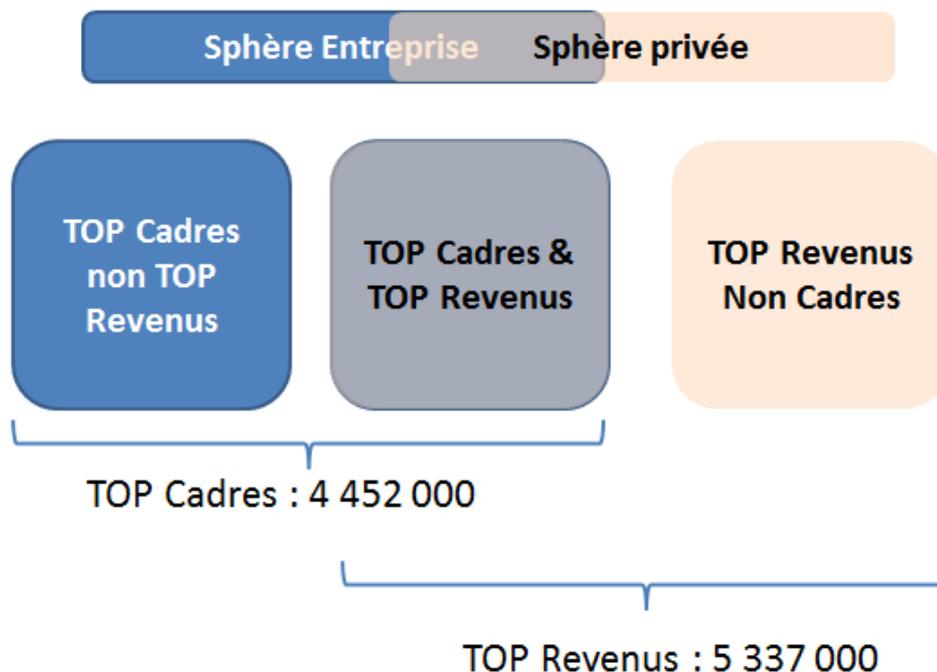
- **Les TOP Cadres** représentent 4 452 000 personnes et décrivent le public des cadres et dirigeants sélectionnés suivant des critères de professions, d'entreprises ou d'organisation, de secteurs,... quel que soit leur niveau de revenu.

Le référentiel socio démographique de la cible TOP Cadres a été construit sans aucune modélisation sur la base de l'enquête emploi 2011 2012 et 2014, la Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) 2013, le fichier Sirene 2015, le fichier Filosofi (Revenus localisés sociaux et fiscaux), l'ERSF 2012.

- **Les TOP Revenus** représentent 5 337 000 personnes et décrivent le public des individus (18 ans +) appartenant aux 8 % des foyers à hauts revenus....qu'ils soient actifs ou non, cadres ou non. Le référentiel TOP Revenus, en encadrant strictement une légère part de modélisation, a été construit sur la base de l'enquête emploi 2014, les données de la Direction Générale des Impôts (foyer), l'Enquête sur les Revenus Fiscaux Sociaux (ERFS) au niveau individuel (2012).

Population Premium 2017

Population de référence: 7 945 000 individus « influents »



La population de l'étude ONE Premium

DESCRIPTION DU PUBLIC TOP Cadres :

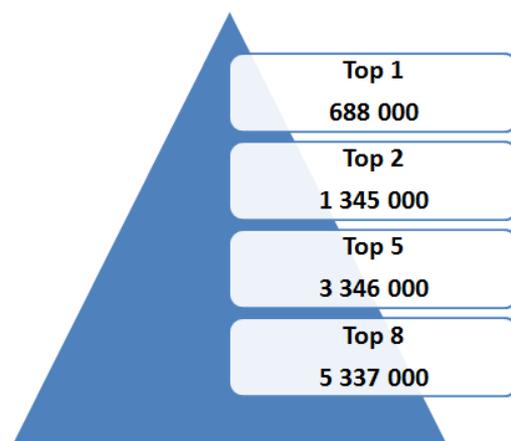
L'ensemble des cadres qui constituent le public TOP Cadres représente donc 4 452 000 personnes et peut s'analyser en 5 blocs qui mixent la fonction de l'individu et la taille de l'entreprise (ou de l'organisation, pour la fonction publique). Ces 5 blocs se répartissent en 13 cibles de travail divisées en 32 sous cibles.

La taille des sous cibles est proportionnelle à leur poids dans les cibles. Elles permettent un maillage plus rigide de l'échantillon TOP Cadres et assurent ainsi la stabilité des échantillons dans le temps.

		Eff (000)	%
Bloc 1	Cible1 Professions libérales médicales et intellectuelles	419	9,4%
	Cible3 Conseils aux entreprises et aux particuliers	246	5,5%
Bloc 2	Cible2 Cadres de la Fonction Publique	831	18,7%
Bloc 3	Cible4 Dirigeants de TPE (<10 salariés), Artisans, Commerçants	222	5,0%
	Cible13 Cadres de TPE (<10 salariés)	261	5,9%
Bloc 4	Cible5 Dirigeants de PME (10 à 500 salariés)	149	3,3%
	Cible6 Cadres Commerciaux de PME (10 à 500 salariés)	334	7,5%
	Cible7 Cadres Techniques de PME (10 à 500 salariés)	470	10,6%
	Cible8 Cadres Administratifs et Financier de PME (10 à 500 salariés)	286	6,4%
Bloc 5	Cible9 Dirigeants de grandes entreprises (>500 salariés)	28	0,6%
	Cible10 Cadres Commerciaux de grandes entreprises (>500 salariés)	427	9,6%
	Cible11 Cadres Techniques de grandes entreprises (>500 salariés)	575	12,9%
	Cible12 Cadres Administratifs et Financier de grandes entreprises (>500 salariés)	204	4,6%
Total		4 452	100,0%

DESCRIPTION DU PUBLIC TOP REVENUS :

La population de la sphère privée est composée de 5 337 000 individus résidant dans les 8 % des foyers à hauts revenus, les TOP 8, que l'on peut segmenter en Top 8, Top 5, Top 2 et Top 1.



Le plan de sondage de l'étude ONE Premium

Le plan de sondage est construit selon deux strates distinctes.

Tous les individus appartenant à la cible *TOP Cadres* sont recrutés dans un procès qui analyse leur activité professionnelle. Les individus recrutés dans la seule sphère privée, représentent le complément : ce sont les individus appartenant aux foyers TOP Revenus non éligibles dans la partie TOP Cadres. On notera qu'ils ne sont pas nécessairement inactifs pour autant.

Le plan de sondage est stratifié pour tenir compte des publics « rares » et prévoit 15 450 questionnaires d'audience complets se répartissant ainsi:

9 500 interviews cadres et dirigeants (5 633 "Cadres non Top Revenus" et 3 867 "Cadres Top Revenus") avec des quotas organisés à différents niveaux:

- Répartition par blocs et par cibles: (Voir répartition et composition détaillée à partir de la page **14**)
 - Bloc 1: 1 584 questionnaires auprès de professions indépendantes et libérales et de conseils aux particuliers ou aux entreprises
 - Bloc 2: 1 109 questionnaires auprès de cadres de la fonction publique
 - Bloc 3: 1 265 questionnaires auprès de dirigeants et cadres des très petites entreprises (moins de 10 salariés)
 - Bloc 4: 2849 questionnaires auprès de dirigeants et cadres des PME (moins de 500 salariés)
 - Bloc 5: 2693 questionnaires auprès de dirigeants et cadres des grandes entreprises
- Répartition géographique:
 - Régions UDA & Taille d'agglomérations
- Répartition des cibles:
 - Sexe / Age
 - Profession
 - Secteur d'activité
 - Taille d'entreprise
 - Revenus

5950 interviews d'individus n'appartenant pas à la cible TOP Cadres et résidant dans des foyers "Top 8" avec des quotas organisés à différents niveaux:

- Répartition géographique:
 - Régions UDA & Taille d'agglomérations
- Répartition des cibles:
 - Revenus du foyer et répartition en Top 2, Top 5 ou Top 8
 - Sexe / Age
 - Activité de l'interviewé (actif / inactif)
 - Profession de l'interviewé (en 3 postes sauf les codes 23, 33 & 37 de la nomenclature de l'INSEE)

Les questionnaires ONE Premium

Méthodologie d'administration:

L'étude ONE Premium est fondée sur une méthodologie multimodale:

- **Les interviewés sont recrutés par téléphone**, en entreprise pour les cadres et dirigeants, à domicile pour les personnes, non éligibles sur la sphère professionnelle et résidant dans un foyer à hauts revenus
- **Après validation de leur éligibilité, les personnes recrutées reçoivent le questionnaire d'audience via un lien Internet.**
- **le questionnaire audience doit être rempli par l'individu dans la journée ou il a été débuté**

Le système gère automatiquement les filtres et les guidages ;

Il rend équitable les rotations entre les titres pour la question filtre et neutralise plus efficacement les effets de liste. En effet, un système de rotation (séquences, familles) permet un tirage aléatoire des titres.

Il améliore l'attention des interviewés et facilite l'effort de mémoire grâce à la présentation des logos des titres étudiés à toutes les étapes du questionnaire.

A la fin du questionnaire d'audience complété et validé, l'individu se voit proposé de participer à la mesure passive de ses fréquentations de sites et applications de presse.

Enfin, une fois cette procédure terminée, le répondant est redirigé vers le questionnaire Média Marché qu'il peut remplir en une ou plusieurs fois.

- L'ACPM a mis en place un système de relances alternant courriels et rappels téléphoniques afin d'optimiser les taux de participation à la mesure principale, à la mesure passive et de réponse au questionnaire MM. Ces relances ont lieu lorsque le questionnaire d'audience n'a pas été complété mais aussi après la réception du questionnaire d'audience si le questionnaire media marché n'est pas retourné.
- Un système d'incentive par tirage au sort motive les personnes interviewées pour répondre aux différents questionnaires.

Les questionnaires ONE Premium

LES QUESTIONNAIRES DE RECRUTEMENT:

Le recrutement des interviewés s'effectue par téléphone.

Pour le public des cadres et dirigeants :

Les individus sont appelés directement dans les cabinets, entreprises ou administrations entre 9 heures et 19 heures. Les enquêteurs disposent de fichiers indiquant le nom, le téléphone la taille et le secteur d'activité de l'entreprise (fichier Sirène). Ces informations permettent de cerner le type de professions présentes dans l'entreprise contactée et donc de cibler la recherche. Ils ne disposent pas, par contre, des libellés des professions qui sont présentes au numéro qu'ils appellent ni, par conséquent, du ou des noms de personnes à contacter.

La recherche s'effectue donc directement auprès de la personne qui prend l'appel de l'enquêteur. Une fois la personne potentiellement éligible en ligne, l'enquêteur vérifie:

La fonction exacte (tous les blocs)

Salarié ou à son compte (blocs 1 & 3)

Si salarié : Le statut professionnel (dirigeant, cadre d'entreprise, profession libérale, cadre de la fonction publique)

L'orientation principale du poste occupé (Technique, Administrative ou Commerciale)

Le chiffre d'affaire annuel de l'entreprise (information fichier)

L'ensemble de ces éléments permet de coder la personne recrutée dans une cible et dans une sous cible présente dans l'un des cinq blocs vus précédemment.

Le questionnaire de recrutement des Top Cadres recueille alors les renseignements signalétiques suivants:

Sexe

Année de naissance de la personne recrutée

Nombre de personnes au foyer

Situation au sein du foyer

Revenus annuels nets du foyer (Top 2, 5, 8 ou autre)

Sexe, année de naissance, situation professionnelle et nombre de salariés dans l'entreprise de tous les autres membres du foyer

Niveau d'instruction

Dernier diplôme obtenu

Habitat

Département de travail

Commune de travail

Département de résidence

Commune de résidence

Équipement en téléphonie fixe

Équipement en téléphonie mobile et/ou tablette

Adresse Internet

Les questionnaires ONE Premium

Pour la cible des individus résidant dans des foyers à hauts revenus :

Les individus sont appelés de 17 heures à 21 heures en semaine du lundi au vendredi et de 10 heures à 14 heures le samedi matin

Les personnes sont recrutées à leur domicile principal. Il s'agit obligatoirement de la personne de référence (chef de famille) du foyer, de la maîtresse de maison ou d'une personne de + de 18 ans (née en 1999 ou avant) résidant dans le foyer (enfant du foyer ou autre personne).

Les informations recueillies sont :

- Vérification du domicile principal
- Département de résidence
- Commune de résidence
- Département de travail
- Sexe
- Année de naissance
- Situation actuelle
- Profession en clair (codification en 30 postes sur la nomenclature INSEE, le reste des postes étant éligibles sur la sphère Cadres)
- Nombre de salariés dans l'entreprise (si code 21 ou 22 INSEE et non éligible sur la partie Cadres)
- Nombre de personnes au foyer
- Situation au sein du foyer
- Revenus annuels nets du foyer
- Sexe, année de naissance, situation professionnelle et nombre de salariés dans l'entreprise de tous les autres membres du foyer
- Niveau d'instruction
- Dernier diplôme obtenu
- Habitat
- Département de travail
- Commune de travail
- Accès Internet domicile
- Accès Internet lieu de travail
- Habitudes de connexion à Internet
- Équipement en téléphonie fixe, mobile et tablette
- Adresse Internet

Les questionnaires ONE Premium

LE QUESTIONNAIRE D'AUDIENCE PRESSE:

Cadres ou personnes vivant dans des foyers à hauts revenus, les personnes recrutées reçoivent, **à l'adresse courriel qu'ils ont donné à l'enquêteur**, un lien vers le questionnaire d'audience. Ce questionnaire est architecturé de la manière suivante:

La formulation de la lecture: On parle de titres "lus, parcourus ou consultés" dans le souci de couvrir toutes les situations de contacts d'un individu avec un titre.

Lecture 12 mois (question Filtre):

- Quotidiens régionaux (département de résidence et département de travail)
- Quotidiens nationaux
- Quotidiens gratuits sur leurs zones de diffusion (département de résidence et département de travail)
- Presse quotidienne nationale du 7^{ème} jour
- Presse Magazine grand public et professionnelle

Les magazines sont organisés en familles. Les familles sont regroupées en séquences. Une séquence est composée d'une ou plusieurs familles. L'ordre des séquences est aléatoire, l'ordre des familles à l'intérieur des séquences est aléatoire également tout comme l'ordre des titres à l'intérieur des familles pour éliminer les effets de listes.

Le cheminement du questionnaire d'audience presse

Pour tous les titres ayant passé le filtre 12 mois, le questionnaire défile, par famille de presse (PQN, PQR, Presse gratuite d'Information, Presse hebdomadaire nationale) et par périodicité pour la Presse magazine :

- Habitudes de lecture
- Date de dernière lecture (DDL)
- Le nombre de numéros lus au cours des 7 derniers jours (LNM – quotidiens uniquement)
- Provenance du dernier numéro lu (la question n'est posée que pour les quotidiens lus en LNM [7 derniers jours] et les titres lus en LDP).

Pour les titres de la presse magazine, les titres sont regroupés par périodicité à partir de la question d'habitudes de lecture. Le 1^{er} titre passant le Filtre fixera l'ordre des périodicités.

Les questionnaires ONE Premium

UNE MESURE INNOVANTE DES FREQUENTATIONS DES SITE ET APPLIS DE PRESSE

A l'issue du questionnaire audience, les répondants sont invités à participer à la mesure de leurs consommations de presse numérique. Pour cela il leur est demandé d'installer sur les différents supports d'accès à internet - personnels comme professionnels - un cookie (pour les accès web) ou un SDK (pour les accès applications).

Ces dispositifs, couplés à un taggage des sites et applications participants à l'enquête, permettent de faire remonter l'intégralité des visites réalisées sur ces sites ou applications, tout en conservant le lien avec les réponses au questionnaire principal.

Un dispositif spécifique de relances réalisées par nos instituts partenaires permet de maximiser le taux d'installation de ces dispositifs.

Les données manquantes pour cette partie de l'étude (non participation, effacement des cookies, changement de machine...) font l'objet d'une injection statistique réalisée sur la base de l'ensemble des données effectivement recueillies.

Pour cette injection, réalisée par la direction statistique de Ipsos, les fréquences de visites des sites et applications déclarées dans le questionnaire audience servent de clé de fusion entre les individus. Par ailleurs Nous utilisons également l'intégralité des contacts recueillis en passif pour généraliser l'information à l'ensemble de la base Premium.

Au cours du terrain Premium, ce sont plus de 250.000 visites qui ont été identifiées pour plus de 1 millions de pages vues

UNE BASE SINGLE SOURCE

Ainsi nous disposons d'une base single source des consommations médias - print comme digitales - de la cible des Premium.

DES INSTITUTS PARTENAIRES

La mise en place et la méthodologie de l'étude principale (définition des publics de l'étude, plan de sondage, mesure de l'audience presse ...) a été confié à l'institut Kantar TNS.

La mise en place et la méthodologie de la mesure des lectures digitales a été confié à l'institut Ipsos Connect qui s'est associé à un partenaire technique, Weborama, en charge de la mesure des visites sur les sites et applications participants à la mesure.

L'ensemble du traitement de l'étude a été confiée à la société NP6.

Les questionnaires ONE Premium

Toutes les phases de l'étude, depuis la formation des enquêteurs jusqu'à la production des résultats, ont fait l'objet d'un suivi permanent du CESP. Le bilan de ces observations fait l'objet d'un audit. Par ailleurs le CESP a également participé, sous la forme d'un accompagnement, à la phase d'imputation des données manquantes sur les lectures numériques de presse. Apportant ainsi son expertise, notamment en matière statistique, le CESP a permis de préciser les méthodes de traitement, d'optimiser le rendement des injections et donc d'accroître la qualité des liens entre lectures print et lectures digitales.

Les indicateurs des marques de Presse:

Paraissent dans les bandes de media planning, les agrégats suivants concernant les marques de presse :

« **Brand 30J** » est constitué par déduplication de :

- Lecture papier ou PDF moins de 30 jours
- Connexion site moins de 30 jours
- Connexion site mobile moins de 30 jours
- Connexion appli mobile moins de 30 jours
- Connexion site tablette moins de 30 jours
- Connexion appli tablette moins de 30 jours

« **Print 30J** » est constitué par déduplication (plusieurs titres possibles) de :

- Lecture papier ou PDF moins de 30 jours

« **Digital 30J** » est constitué par déduplication de :

- Connexion site moins de 30 jours
- Connexion site mobile moins de 30 jours
- Connexion appli mobile moins de 30 jours
- Connexion appli tablette moins de 30 jours

« **Ordinateur 30J** » est constituée de la déduplication des :

- Connexion site moins de 30 jours

« **Mobiles 30J** » est constituée de la déduplication des :

- Connexion site mobile moins de 30 jours
- Connexion appli mobile moins de 30 jours

« **Tablettes 30J** » est constituée de la déduplication des :

- Connexion site tablette moins de 30 jours
- Connexion appli tablette moins de 30 jours

Les questionnaires ONE Premium

LE QUESTIONNAIRE MEDIA MARCHÉ:

Une fois le questionnaire d'audience complété et validé, la personne recrutée peut compléter le questionnaire media marché à la même adresse courriel que le questionnaire d'audience.

Les sujets abordés dans ce questionnaire sont les suivants:

Thème 1: Habitudes cinéma / radio / TV

Thème 2: Vous et votre entreprise (sphère Cadres uniquement)

Thème 3: Styles de vie

Thème 4: Equipement High Tech et mobilier du foyer

Thème 5: Déplacements, voyages, week-end

Thème 6: Alimentation, Cuisine, Gastronomie

Thème 7: Beauté et mode

Thème 8: Argent et patrimoine

Thème 9: Résidence principale et secondaire

Les thèmes 1 & 2 (si l'interviewé est éligible au public TOP Cadres) figurent systématiquement en début de questionnaire. Pour les autres thèmes abordés, un système de rotation a été mis en place de manière à gommer l'effet d'abandon en cours de questionnaire et obtenir un nombre équivalent de réponses sur chaque thème abordé.

Le terrain de l'étude ONE Premium 2017

Echantillon effectivement réalisé:

La partie recrutement s'est déroulée du 10 septembre 2015 au 30 avril 2017. Chaque institut a travaillé sur des objectifs homogènes (quotas, type de recrutements, répartition par blocs pour les cadres et par "top" pour la sphère domestique)

L'échantillon total réalisé sur la période est de 15 297 personnes réparties en :

9 756 questionnaires d'audience complets sur le public TOP Cadres

5 541 questionnaires d'audience complets sur le complément des hauts revenus non TOP Cadres.

Les briefings et les contrôles:

Les briefings

Tous les briefings sont animés par l'encadrement de chaque institut et se déroulent en présence des permanents du CESP. Le CESP veille à l'homogénéité des consignes d'enquête.

Les contrôles

Tout au long de l'enquête, outre les contrôles directs des instituts, le CESP a procédé au contrôle des enquêteurs à la demande de l'ACPM.

Ces contrôles se déroulent sous forme d'écoutes téléphoniques en direct, sur les plateaux téléphoniques des sites d'enquête (Lyon pour Kantar TNS et Plérin pour IPSOS) ou à distance, depuis Paris, à l'aide d'un ordinateur directement reliés à l'ordinateur de l'enquêteur.

Présentation des résultats ONE Premium 2017

Comment accéder aux informations de l'étude ONE Premium 2017.

Les bandes de media planning mises à disposition par les centres serveurs partenaires de l'ACPM.

Les bandes permettent d'effectuer les tris les plus fins pour décrire les audiences des titres et des marques de presse. Non seulement sur les critères sociodémographiques classiques des univers TOP Cadres et TOP Revenus mais aussi sur les critères les plus détaillés, souhaités par l'utilisateur : socio démographiques, professionnels, mais aussi sur des indicateurs de consommation de marques, de sensibilités aux différents marchés étudiés et d'implication dans la société (questionnaire media-marché)

Annexes - Définition des cibles par bloc

Bloc 1 : les indépendants

Cible 01 - Professions libérales, médicales et intellectuelles	
311a :	Médecins libéraux spécialistes
311b :	Médecins libéraux généralistes
311c :	Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
311d :	Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins) (libéraux ou salariés)
311e :	Vétérinaires (libéraux ou salariés)
311f :	Pharmaciens libéraux
344b :	Médecins salariés non hospitaliers
344d :	Pharmaciens salariés
352a :	Journalistes (y. c. rédacteurs en chef) (libéraux ou salariés)
353a :	Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia) (libéraux ou salariés)
353b :	Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles (salariés)
Cible 03 - Conseil aux entreprises et aux particuliers	
312a :	Avocats (libéraux ou salariés)
312b :	Notaires (libéraux ou salariés)
312c :	Experts comptables, comptables agréés, libéraux
312d :	Conseils et experts libéraux en études économiques, organisation et recrutement, gestion et fiscalité
312e :	Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
312f :	Architectes libéraux
312g :	Géomètres-experts, huissiers de justice, officiers ministériels, professions libérales diverses
382b :	Architectes salariés

Bloc 2 : les cadres de la fonction publique

Cible 02 – Fonction Publique	
331a :	Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
332a :	Ingénieurs de l'Etat (y.c. ingénieurs militaires) et assimilés
332b :	Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux
333a :	Magistrats
333b :	Inspecteurs et autres personnels de catégorie A des Impôts, du Trésor et des Douanes
333c :	Cadres de la Poste
333d :	Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
333e :	Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes)
333f :	Personnels administratifs de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)
334a :	Officiers des Armées et de la Gendarmerie (sauf officiers généraux)
335a :	Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
341b :	Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs
342a :	Enseignants de l'enseignement supérieur
342e :	Chercheurs de la recherche publique
343a :	Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
344a :	Médecins hospitaliers sans activité libérale
351a :	Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine (fonction publique)

Bloc 3 : Les dirigeants et cadres des TPE

Cible 04 – Artisans/Commerçants/Dirigeants de TPE
Alimentation
215a : Artisans boulangers, pâtisseries,
215b : Artisans bouchers
215c : Artisans charcutiers
215d : Autres artisans de l'alimentation
Travail des métaux, mécanique, électricité
212a : Artisans mécaniciens en machines agricoles
212b : Artisans chaudronniers
212c : Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)
212d : Artisans divers de fabrication de machines
Textile, habillement, cuir
213a : Artisans de l'habillement, du textile et du cuir
Bois, Ameublement
214a : Artisans de l'ameublement
214b : Artisans du travail mécanique du bois
Imprimerie Edition
214c : Artisans du papier, de l'imprimerie et de la reproduction
Bâtiment
211a : Artisans maçons
211b : Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois
211c : Artisans couvreurs
211d : Artisans plombiers, chauffagistes
211e : Artisans électriciens du bâtiment
211f : Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment
211g : Artisans serruriers, métalliers
211h : Artisans en terrassement, travaux publics
211j : Entrepreneurs en parcs et jardins, paysagistes
Réparation
216a : Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
216b : Artisans tôliers-carrossiers d'automobiles
216c : Artisans réparateurs divers
Autres services
217b : Artisans déménageurs
217c : Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens
217d : Artisans teinturiers, blanchisseurs
218a : Transporteurs indépendants routiers et fluviaux

Bloc 3 (suite): Les dirigeants et cadres des TPE

Cible 04 – Artisans / Commerçants / Dirigeants de TPE
Grossistes (ventes aux professionnels)
221a : Petits et moyens grossistes en alimentation
221b : Petits et moyens grossistes en produits non alimentaires
Détaillants (ventes aux particuliers)
222a : Petits et moyens détaillants en alimentation spécialisée
222b : Petits et moyens détaillants en alimentation générale
223a : Détaillants en ameublement, décor, équipement du foyer
223b : Détaillants en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
223c : Fleuristes
223d : Détaillants en habillement et articles de sport
223e : Détaillants en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels)
223f : Détaillants en biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
223g : Détaillants en tabac, presse et articles divers
223h : Exploitants et gérants libres de station-service
224d : Exploitants de café, restaurant, hôtel
Autres commerçants ou assimilés
225a : Intermédiaires indépendants du commerce
226a : Agents généraux et courtiers d'assurance indépendants
226b : Agents de voyage et auxiliaires de transports indépendants
227b : Indépendants gestionnaires d'établissements privés (enseignement, santé, social)
227d : Autres indépendants divers prestataires de services

Bloc 3 (suite et fin) : Les dirigeants et cadres des TPE

Cible 13 – Cadres des Très Petites Entreprises
Commerciale
372a : Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
374a : Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
374b : Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374d : Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
375a : Cadres de la publicité
375b : Cadres des relations publiques et de la communication
376a : Cadres des marchés financiers
376b : Cadres des opérations bancaires
376c : Cadres commerciaux de la banque
376d : Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
376e : Cadres des services techniques des assurances
376f : Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
376g : Cadres de l'immobilier
377a : Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
382d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
383c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
384c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
385c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
388d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
Cible 13 – Cadres des Très Petites Entreprises
Technique
381a : Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a : Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382c : Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
383a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
383b : Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
384a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
384b : Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux (lourds)
385b : Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
386d : Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
386e : Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
387a : Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
387b : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387c : Ingénieurs et cadres des méthodes de production
387d : Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e : Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
387f : Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
388a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
388b : Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
388c : Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
388e : Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
389a : Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
Administrative
372b : Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c : Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
372d : Cadres spécialistes de la formation
372e : Juristes
372f : Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
373c : Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
373d : Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

Bloc 4 : Les dirigeants et cadres des PME

Cible 05 – Dirigeants des PME (10 à 499 salariés)
232a : Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés
233a : Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés
233b : Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
233c : Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés
233d : Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

Cible 06 – Cadres commerciaux de PME
372a : Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
374a : Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
374b : Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374d : Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
375a : Cadres de la publicité
375b : Cadres des relations publiques et de la communication
376a : Cadres des marchés financiers
376b : Cadres des opérations bancaires
376c : Cadres commerciaux de la banque
376d : Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
376e : Cadres des services techniques des assurances
376f : Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
376g : Cadres de l'immobilier
377a : Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
382d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
383c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
384c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
385c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
388d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

Cible 07 – Cadres techniques de PME
381a : Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a : Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382c : Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
383a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
383b : Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
384a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
384b : Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux lourds)
385b : Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
386d : Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
386e : Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
387a : Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
387b : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387c : Ingénieurs et cadres des méthodes de production
387d : Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e : Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
387f : Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
388a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
388b : Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
388c : Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
388e : Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
389a : Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports

Cible 08 – Cadres administratifs et financier techniques de PME
372b : Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c : Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
372d : Cadres spécialistes de la formation
372e : Juristes
372f : Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
373c : Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
373d : Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

Bloc 5 : Les dirigeants et cadres des GE

Cible 09 – Dirigeants des entreprises de 500 salariés et plus
231a : Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus
371a : Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises
380a : Directeurs techniques des grandes entreprises

Cible 10 – Cadres commerciaux des entreprises de 500 salariés et plus
372a : Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
374a : Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
374b : Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374c : Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
375a : Cadres de la publicité
375b : Cadres des relations publiques et de la communication
376a : Cadres des marchés financiers
376b : Cadres des opérations bancaires
376c : Cadres commerciaux de la banque
376d : Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
376e : Cadres des services techniques des assurances
376f : Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
376g : Cadres de l'immobilier
377a : Cadres de l'hôtellerie et de la restauration
382d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
383c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel
384c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel
385c : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
388d : Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

Cible 11 – Cadres techniques des entreprises de 500 salariés et plus
381a : Ingénieurs et cadres d'étude et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts
382a : Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics
382c : Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics
383a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
383b : Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
384a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
384b : Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux lourds)
385b : Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
386d : Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
386e : Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
387a : Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
387b : Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
387c : Ingénieurs et cadres des méthodes de production
387d : Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e : Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
387f : Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
388a : Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
388b : Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
388c : Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
388e : Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications
389a : Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports

Cible 12 – Cadres administratifs et financier des entreprises de 500 salariés et plus
372b : Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c : Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
372d : Cadres spécialistes de la formation
372e : Juristes
372f : Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
373a : Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
373b : Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises